#### **DUT GENIE BIOLOGIQUE**

# Option Industries Alimentaires et Biologiques (IAB)

#### 2º année en apprentissage

## TECHNICIEN EN INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BIOLOGIQUES

Le technicien supérieur peut exercer son activité :

En industries alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques et biotechnologiques. Il met en œuvre et contrôle les opérations de transformation ou de fabrication des produits alimentaires ou biologiques. Il gère et planifie l'ensemble des moyens humains et matériels dans un contexte d'hygiène et de sécurité. Il surveille la qualité des matières premières et des produits tout au long des transformations. Il participe également à la formulation et à l'élaboration de nouveaux produits. Il peut prendre en charge ou participer à la démarche qualité de l'entreprise (animation, certification ISO, formation, audit...).

En laboratoire de contrôle-qualité, il met en œuvre les techniques analytiques microbiologiques, biochimiques, sensorielles et physico-chimiques afin de s'assurer de la qualité et de la conformité des produits dans un contexte normatif. Il organise la certification et participe au suivi du système qualité.

En centre de recherche et développement, il participe à la mise au point et à l'optimisation des procédés, matériels et produits nouveaux.

#### Le métier

Les diplômés seront capables de :

- Maîtriser les procédés de fabrication et de transformation des produits
- Gérer une ligne de production
- Planifier la production
- Gérer les stocks
- Maîtriser les systèmes qualité, hygiène, sécurité, environnement de l'entreprise pour leur application quotidienne et participer à leur évolution opérationnelle
- Participer à l'élaboration de nouveaux produits
- Maîtriser les techniques analytiques pour s'assurer de la qualité des produits

### Exemples de missions en entreprise

- Conduite de process
- Organisation et gestion de production
- Participation au suivi du système qualité
- Contrôles en laboratoire, contrôle qualité
- Mission de recherche et développement de nouveaux produits

#### Poursuite d'études

Insertion facilitée pour une poursuite d'études en licence professionnelle, master professionnel ou formation d'ingénieur en alternance.

#### Conditions d'accès

Formation accessible après :

- une première année de DUT Génie Biologique option industries alimentaires et biologiques validée,
- une première année de L1 biologie validée et niveau L2 atteint,
- deux années de BTS en lien avec la biologie (diplôme validé ou non).

Après examen des dossiers de candidature, les candidats sont reçus en entretien individuel par un jury de sélection.

L'IFRIA BFC accompagne les candidats dans leur recherche d'une entreprise d'accueil.



#### Contenu de la formation

Formation rémunérée de 12 mois en alternance : 20 semaines en centre de formation, 32 semaines en entreprise.

| UE 3.1 et 4.1 | Génie industriel et alimentaire<br>Physique industrielle, opérations unitaires, approfondissement technologique<br>Electronique, automatisme, régulation, technologie alimentaire et procédés de fabricatio          | 212 h<br><i>n</i> |
|---------------|--|-------------------|
| UE 3.2 et 4.2 | Biotechnologies<br>Microbiologie alimentaire, biochimie et physique chimie alimentaire   | 230 h             |
| UE 3.3 et 4.3 | Formation scientifique complémentaire / Formation générale pour l'entreprise<br>Qualité, hygiène, sécurité, santé, développement durable, gestion de la législation<br>Langue vivante, communication professionnelle | 169 h             |
| UE 3.4 et 4.4 | Projets tutorés et stage   | 54 h              |
| TOTAL         |  | 665 h             |

#### Centre de formation

Les cours sont dispensés à l'IUT DIJON AUXERRE.



Université de Bourgogne **IUT DIJON AUXERRE** Département Génie Biologique

Bd Docteur Petitjean - 21078 DIJON CEDEX Tél. 03 80 39 65 40 - Mail: gb-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr http://iutdijon.u-bourgogne.fr

Dépôt de candidature sur http://iutdijon.u-bourgogne.fr du 20 janvier au 20 avril



#### IFRIA BFC

Centre de Formation d'Apprentis des Industries Alimentaires

Cité de l'alternance - 11, rue Edgar Faure - 21000 Dijon Tél. 03 80 39 69 17 - contact@ifria-bfc.fr



